



COMMUNIQUÉ

8^{ème} semaine de grève chez ONET : La direction continue de mépriser les Travailleurs !

Les organisations de la CGT saluent la lutte exemplaire menée par les travailleuses et travailleurs du CHU de Montpellier.

Elle est l'expression de l'exigence de tous les Agents de la Propreté face à la dégradation persistante des conditions de travail et de rémunération dans la profession. **Oui**, nous voulons vivre dignement de notre travail !

Les travailleurs de la Propreté de l'entreprise ONET qui interviennent sur le CHU de Montpellier sont en arrêt de travail depuis 8 semaines !

Après avoir porté des revendications légitimes sur l'organisation du travail, les conditions de travail et de rémunérations, les travailleurs ont décidé de cesser le travail à la suite d'un premier échec des négociations.

Ce sont 40 travailleurs en CDI qui luttent. Leurs collègues en CDD ou intérimaires, encore plus précaires ont une toute autre difficulté à se mobiliser. Leur solidarité est pleine et entière !

Sur 115 travailleurs sur le CHU, plus de 50 % sont sur des contrats précaires ! Inadmissible précarité organisée à destination de la rentabilité sur le dos des travailleurs !

Après plusieurs tentatives de négociation et de médiation via l'Inspection du Travail rien ne change !

Réponse de la direction régionale : « *il faut voir avec les négociations de la branche* ».

Quelle blague !

Comme dans toute la branche Propreté, la FEP et le SNPRO (le patronat) ont mis en panne les négociations nationales ! Le patronat en porte la responsabilité pleine et entière des luttes qui s'engagent dans les chantiers ! Nous avons alerté sur le fait que la Propreté est une poudrière sociale.

.../...

La malhonnêteté patronale l'emporte.

En effet, en 2021, nous signions avec le patronat en présence de la Ministre du Travail Madame BORNE, un constat partagé de la profession : précarité, multi employeurs, temps partiel imposé, difficultés pour se loger, bas salaires, non-respect de l'Art 7 de la CCN, retrait d'heures de travail, concurrence indécente entre les entreprises, organisée avec les donneurs-d'ordre !

Alors que les trois principaux syndicats négocient depuis 6 mois avec une revendication commune de + 5 % sur les grilles conventionnelles et le 13^{ème} mois, la FEP tire la signature de la CFDT (qui de fait trahie la revendication commune) et de la CFTC (qui n'a participé à aucune négociation) sur une base minimaliste, loin des aspirations syndicales des travailleurs de la Propreté !

Cet accord est minoritaire !

C'est pour cela que la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. appelle tous les travailleurs de la Propreté, toutes entreprises confondues, à se mobiliser devant la FEP nationale à Villejuif (94) le 06 décembre 2023 pour exiger que nos revendications soient entendues !

A Montpellier, nous imputons la responsabilité sociale aussi au donneur d'ordre le CHU et à l'ARS qui, informés de la situation dégradée pour une institution de santé ne font pas les contrôles au réel. Oui la situation du site est dégradée d'un point de vue sanitaire !

Comment se fait-il qu'en tant que donneur d'ordre le CHU accepte que son prestataire soit méprisant et précarisant à l'égard des travailleurs d'ONET ? Oui le donneur d'ordre est celui qui fait le choix de son prestataire. Il a la possibilité d'imposer des effectifs stables, un dialogue social de qualité, une qualité des prestations et qu'ONET gère dignement ses salariés sur le site ! Depuis 8 semaines alors que la C.G.T. du CHU a interpellé la direction, rien ne bouge !

Doit-on attendre un risque sanitaire ? Le CHU est-il complice de cette situation ?

La C.G.T. exige une rencontre et que le CHU impose des conditions sociales et de travail correctes. Est-il normal que les conditions du marché (appel d'offre public) permettent à un prestataire privé de rendre rentable une activité humaine essentielle ? Ces travailleurs sont précaires, à temps partiel, majoritairement en CDD ou intérimaires, dont la reconnaissance au travail n'est pas effective ! Ils subissent un management toxique et un rythme de travail avec des cadences hallucinantes... Rappelons que la dégradation s'est accélérée avec une réorganisation du site sans dialogue syndical avec mépris des IRP !

Après les scandales dans les EPHAD, va-t-on assister dans la Santé publique à un nouveau scandale liée à l'externalisation des activités sans engagement de clauses sociales par ces entreprises ?

Pour faire un point de situation globale, nous convions la presse le 07 NOVEMBRE 2023 à 12 h 30 sur le site du CHU de Montpellier avec tous les grévistes C.G.T.

Montpellier, le 6 novembre 2023.

Contact presse :

Déléguée Syndicale C.G.T. ONET :

Syndicat C.G.T. Propreté Hérault

Union Locale C.G.T. Montpellier

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T.

Khadija – 06 51 98 49 73

Hind ALLAOUI – 06 28 53 99 57

Myriam – 07 67 94 08 35

01 55 82 89 30